



Assemblée générale

Soixante-treizième session

Documents officiels

Distr. générale
27 décembre 2018
Français
Original : anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 10^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 18 octobre 2018, à 10 heures

Président : M. Kemayah..... (Libéria)

Sommaire

Point 58 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



La séance est ouverte à 10 heures.

Point 58 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (A/73/21 et A/73/288)

1. **M. Kishimori** (Japon), en sa qualité de Rapporteur du Comité de l'information, présente le rapport sur les travaux de sa quarantième session (A/73/21), au cours de laquelle 32 États Membres et trois observateurs ont donné leurs points de vue sur la situation des médias dans le monde et sur les moyens de mieux faire connaître le travail de l'Organisation des Nations Unies. Plusieurs intervenants ont salué les campagnes de communication menées par le Département de l'information sur les objectifs de développement durable, les droits de l'homme, l'action climatique, l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la liberté de la presse. Un représentant a demandé au Département de continuer à mettre l'accent sur les besoins de l'Afrique, tandis que d'autres intervenants ont insisté sur le rôle joué par le Département dans la diffusion d'informations objectives sur des enjeux tels que l'élimination de la pauvreté, les changements climatiques, les droits de l'homme et le désarmement.

2. En ce qui concerne le multilinguisme, les participants ont demandé au Département de respecter l'équilibre entre les langues officielles de l'ONU, y compris pour les communiqués de presse et les émissions diffusées sur le Web une fois archivées, et de répondre à la demande croissante d'informations en espagnol, étant donné qu'il s'agit de la deuxième langue la plus parlée au monde. Un grand nombre d'intervenants l'ont félicité d'avoir élaboré des contenus dans toutes les langues officielles, ainsi qu'en Swahili, en portugais et dans d'autres langues locales. Tout en reconnaissant qu'il est important d'intégrer le multilinguisme aux activités du Secrétariat, certains participants ont souligné qu'il fallait atteindre cet objectif sans incidence sur les coûts, en utilisant les ressources existantes.

3. Le Département doit lutter contre la désinformation, et la diffusion des contenus originaux de l'Organisation ne devrait être soumise à aucune restriction. Les nouveaux sites Web du Département sont plus conviviaux, modernes et centrés sur le public, et plusieurs représentants ont salué l'application mobile « UN News ». Le Département doit également améliorer sa gestion interne des nouveaux supports médiatiques pour rendre fidèlement compte des positions des États Membres.

4. Il est important que les médias traditionnels tels que la télévision, la radio et la presse écrite continuent

d'être utilisés afin de toucher un large public qui n'a pas accès à Internet, étant donné que les communications électroniques ont aggravé la fracture numérique entre pays développés et pays en développement. En outre, plusieurs représentants ont souligné l'importance de la diffusion des objectifs et idéaux des Nations Unies auprès des jeunes.

5. Les centres d'information des Nations Unies jouent un rôle fondamental dans la mobilisation du soutien apporté à l'Organisation, et leur rationalisation doit être menée au cas par cas. Nombre d'intervenants se sont dits favorables au changement de nom du Département en « Département de la communication », tout en déclarant que sa réforme devait tenir compte des priorités définies par le Comité de l'information, dont le multilinguisme, et prévoir des consultations avec les États Membres. Plusieurs représentants ont préconisé le renforcement du soutien apporté aux centres d'information des Nations Unies.

6. Alors que plusieurs délégations ont fait part du soutien qu'elles apportaient au Programme d'information spécial sur la question de Palestine, d'autres ont déclaré que le Programme présentait la situation dans la région de façon partielle et fallacieuse. Plusieurs intervenants ont félicité le Département pour son programme de formation destiné aux journalistes palestiniens.

7. Plusieurs intervenants ont souligné que les communications devaient toujours respecter les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et le droit international, en particulier les principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

8. Plusieurs représentants ont salué le travail accompli par l'initiative Impact universitaire afin de faire participer les milieux universitaires et de la recherche au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de promouvoir la citoyenneté mondiale, les droits de l'homme et la tolérance en faveur de la lutte contre l'extrémisme violent. D'autres représentants ont fait part de leur soutien au Programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies, au programme éducatif « En mémoire de l'esclavage » et à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld.

9. Répondant à des commentaires des États Membres participant à la session, la Secrétaire générale adjointe à la communication a souligné que les efforts faits pour modifier la façon dont le Département s'acquitte de sa mission étaient fondés sur la nécessité de rendre compte des activités de l'Organisation de façon plus vivante. Elle a assuré que si la réforme devait faire intervenir des produits ou services particuliers ou demander un

ajustement des dépenses, le Département en rendrait compte à l'Assemblée générale. Elle a également souligné que le Département devait fournir des informations exactes, impartiales, exhaustives, équilibrées, à jour et pertinentes, dans plusieurs langues. Enfin, elle a fait remarquer que dans le projet de budget pour l'exercice biennal 2018-2019, des ressources additionnelles de 4,2 millions de dollars avaient été demandées pour permettre au Département de répondre à certaines demandes liées au multilinguisme, mais que ces ressources n'avaient pas été approuvées et que le Département avait dû faire face à des coupes budgétaires supplémentaires. Toutefois, le Département continuera d'œuvrer en faveur du multilinguisme en tirant parti des possibilités offertes par la technologie et les partenariats avec les écoles de langues et les universités.

10. Les 158 sites relevant du Département, ainsi que ceux du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et de leurs principales commissions, sont disponibles dans les six langues officielles. Dans les autres départements du Secrétariat, les auteurs des sites sont responsables de leurs contenus, mais l'aide apportée par le Département leur a permis d'atteindre un niveau minimum de multilinguisme lorsque cela était possible, dans la limite des ressources existantes. Le Département a créé des équipes dédiées aux médias sociaux dans chacune des langues officielles, ainsi qu'en swahili et en portugais, mais il demeure pleinement attaché à la production de contenus audio, vidéo et imprimés afin de toucher des publics dont les capacités et les âges sont très variés. La Secrétaire générale adjointe a aussi annoncé qu'à partir de 2019, le Département travaillerait sur un calendrier allant de juillet à décembre pour ses rapports au Comité de l'information, et de janvier à juin pour ses rapports à la Quatrième commission, afin de rendre compte de ses activités de façon cohérente et complète.

11. **M^{me} Smale** (Secrétaire générale adjointe à la communication), accompagnant son exposé d'une projection de diapositives numériques, dit que le Département de l'information met en œuvre un plan de réforme, avec les orientations et les conseils du Secrétaire général, en vue d'assouplir son fonctionnement et d'améliorer l'impact de sa communication. Le Département a commencé à mettre en œuvre un plan de travail reposant sur trois impératifs, à savoir la direction et la stratégie, la gestion des ressources et l'efficacité opérationnelle, grâce à un exercice conduit par le personnel avec l'aide d'une évaluation indépendante. Dans ce contexte, les échanges d'idées avec les États Membres ont été particulièrement fructueux.

12. Les réformes déjà en cours portent sur la décentralisation de l'appui administratif et programmatique aux centres d'information des Nations Unies, en vue d'apporter une aide plus rapide et rationalisée en temps réel. Le Département étudie également les moyens d'intégrer les centres d'information en leur permettant de partager les locaux des équipes de pays et des coordonnateurs résidents des Nations Unies, et de renforcer son appui à une équipe de pays lorsque l'État Membre concerné n'héberge pas de centre d'information.

13. Le remplacement du nom du Département par « Département de la communication globale », qui prendra effet en 2019, traduit la volonté constante de toucher le maximum de personnes et montre que le Département est désormais mieux à même de répondre aux enjeux du 21^e siècle en matière de communication, de diffuser les messages des Nations Unies et de veiller à ce que ceux qui délibèrent dans l'enceinte de l'Organisation entendent la voix de leur peuple. Le changement climatique est le premier de ces enjeux et constitue une priorité pour le Département, dont les efforts de sensibilisation à l'action des Nations Unies dans ce domaine consisteront notamment à assurer la couverture médiatique de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra en Pologne en décembre 2018 et du Sommet sur les changements climatiques du Secrétaire général qui aura lieu au siège des Nations Unies en septembre 2019.

14. Le débat de haut niveau de la session de l'Assemblée générale en cours a mis de nouveau en évidence tous les aspects de la couverture multimédia et multilingue des plateformes traditionnelles et nouvelles. Le Département a accrédité environ 4 000 journalistes venant de 150 pays et couvert les manifestations sur ses propres plateformes traditionnelles et réseaux sociaux, parfois dans neuf langues. Selon le rapport analytique global du Département, plus de 310 000 articles sur l'Organisation ont été publiés pendant la durée des réunions de haut niveau, les thèmes suscitant le plus d'intérêt étant l'égalité des sexes, les changements climatiques et la migration.

15. Grâce à une planification et une coordination améliorées et plus en amont, le Département a produit des contenus plus intégrés, visuels et percutants dans plusieurs langues et sur toutes les plateformes afin de toucher les différents publics partout dans le monde. Quasiment tous les indicateurs montrent que le public et les échanges se sont élargis ; les nouvelles fonctionnalités et des relations renforcées avec les partenaires externes ont permis au Département d'avoir une plus grande portée, en attirant de nouveaux publics.

16. L'augmentation de la production en parallèle de contenus pour les médias d'actualités et les réseaux sociaux accroît leur consultation. En outre, les données internes indiquent que l'audience est mondiale. Elle concerne aussi bien les émissions diffusées sur le Web pendant la durée des réunions de haut niveau que le site Web des Nations Unies avec plusieurs millions de visiteurs et un temps moyen de consultation par personne qui atteint deux minutes et 15 secondes, soit beaucoup plus que la norme sur les sites Web institutionnels. Dans le même temps, grâce à une collaboration à titre gracieux avec des partenaires du secteur privé, l'espace médias sociaux VIP et la zone de presse réservée aux objectifs de développement durable ont attiré un large éventail de personnalités qui ont échangé avec le public sur les grandes questions intéressant l'Organisation. Le Pacte des médias en faveur des objectifs de développement durable, qui est une alliance mondiale de réseaux de médias d'information et de divertissement lancée par le Département pour sensibiliser et inciter à prendre des mesures autour des objectifs de développement durable, a déjà touché un public total de plus d'un milliard de personnes. La création des Sustainable Development Goals Lions, une série de récompenses remises lors du Festival international de la créativité Cannes Lions, a suscité une forte augmentation de la mobilisation du secteur créatif en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

17. La société civile reste un pilier essentiel d'un système multiculturel qui est fondé sur des règles et participe à la réalisation des objectifs de développement durable. En août 2018, au siège des Nations Unies, la soixante-septième Conférence annuelle des organisations non gouvernementales sur la liste du Département de l'information a regroupé plus de 1 000 représentants de 400 organisations venant de 80 pays, et le document final et une déclaration des jeunes ont été adoptés par acclamation. Le lancement de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse a donné un nouvel élan à la mobilisation des jeunes en faveur des Nations Unies. Ce lancement, qui a eu un énorme retentissement sur les réseaux sociaux, a été mené par le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, qui fait partie intégrante du Département, et par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

18. Le Département a consacré une grande partie de ses efforts à établir et renforcer des partenariats. Dans le cadre de son accord avec le secteur du divertissement, il a lancé une collaboration avec le fabricant de jouets Mattel afin d'intégrer les objectifs de développement durable dans les scénarios de la série de dessins animés pour enfants *Thomas et ses amis*, ainsi que la production

et la publication d'une vidéo promotionnelle sur YouTube mettant en scène l'emblématique personnage japonais Hello Kitty. Le Département collabore également avec l'Union internationale des éditeurs afin de créer un club de lecture pour les jeunes sur le thème des objectifs de développement durable.

19. Dans le cadre d'une initiative visant à promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable, des centres spécialisés seront ouverts dans 17 universités qui ont exprimé leur volonté d'examiner les meilleures pratiques concernant chacun des objectifs et de proposer des solutions qui pourront ensuite être adaptées et appliquées partout dans le monde. Le Programme de stages de journalisme Reham Al-Farra, qui en est à sa trente-huitième année, a accueilli 15 jeunes journalistes originaires de pays en développement et de pays dont l'économie est en transition qui produisent du contenu dans différents formats en anglais, en espagnol, en khmer, en swahili, en serbe et en tamoul. Sept journalistes ont été pris dans le programme annuel de formation des professionnels des médias palestiniens.

20. M^{me} Smale a assisté à la session d'ouverture de la Semaine de l'Afrique, une série de dialogues sur l'Afrique qui a permis à l'Organisation de participer à des discussions interactives pour promouvoir le progrès socioéconomique sur tout le continent, conformément aux programmes des Nations Unies et de l'Union européenne. Le Département considère que pour y parvenir, il est impératif de mettre l'accent sur les jeunes. Les États africains font partie des principaux et plus fidèles bailleurs de fonds des opérations de maintien de la paix. Une campagne illustrant la contribution du personnel de maintien de la paix, récemment lancée par le Département, sera déployée partout dans le monde. Le Département collabore également avec le Bureau de la présidence de l'Assemblée générale pour trouver des moyens d'appuyer son programme et les travaux annuels de l'Assemblée générale.

21. Alors que la nécessité de s'attaquer aux défis mondiaux rend les travaux de l'Organisation plus importants que jamais, il est impératif que la communauté internationale agisse rapidement et de manière concertée. Toutefois, ces efforts se heurtent aux fausses informations, à la désinformation et au manque d'informations, incitant le public à ne pas faire confiance aux sources d'information et à la coopération entre les États. En dépit de ces difficultés, elle espère que le Département de la communication globale saura rétablir la confiance en étant une source fiable d'information et de débat, ainsi qu'une source d'énergie capable de créer des communautés d'engagement

susceptibles de soutenir les Nations Unies mais également de porter un regard critique sur l'Organisation. Le Département continuera à utiliser des approches innovantes pour informer chacun, dans sa langue, sur les questions qui le concernent et sur les travaux de l'Organisation. Pour y parvenir, il devra donner à chacun les moyens de contribuer à la solution et véhiculer le message que l'on a plus à gagner en travaillant ensemble qu'en traçant son chemin tout seul.

22. **M. Abbani** (Algérie) dit que bien qu'elle ait soulevé ce problème à plusieurs reprises, sa délégation et un grand nombre d'autres délégations concernées, n'ont toujours pas reçu de réponse convaincante après s'être plaintes que les communiqués de presse publiés après les réunions des grandes commissions de l'Assemblée générale et d'autres organes des Nations Unies ne rendaient pas fidèlement compte des débats. Il a été très surpris notamment par les gros titres à sensation des communiqués de presse publiés après les réunions de la Quatrième Commission. Par conséquent, il demande qu'une réponse définitive leur soit apportée. En outre, des mesures doivent être prises pour veiller à ce que les communiqués de presse relatant le déroulement des réunions rendent compte fidèlement des débats et que leurs auteurs ne puissent pas mettre en avant leurs opinions personnelles sur certaines questions, une pratique qui ne fait pas partie des missions du Département. Il demande à la Secrétaire générale adjointe à la communication de donner des informations sur les mesures qui seront prises à cette fin.

23. **M. Husni** (Soudan) dit qu'il voudrait savoir ce que fait exactement le Département dans le cadre de ses activités destinées à encourager une culture de paix et de tolérance en combattant la haine et les idéologies extrémistes violentes, car ce sont des questions qui concernent les personnes de tous horizons. Il demande également quelles sont les mesures prises par le Département pour toucher un plus grand nombre de personnes dans leurs diverses langues partout dans le monde. Dans ce contexte, il souligne qu'il est important de travailler de manière équitable avec toutes les langues officielles des Nations Unies afin de faire passer le message de l'Organisation dans tous les États Membres sans exception. À l'avenir, un plus grand nombre de ressources devront être mises à la disposition des peuples du monde. Même si la couverture quotidienne des activités et des débats des Nations Unies est une tâche énorme, nous devons veiller à ce que cette couverture rende fidèlement compte des débats et n'omette pas trop d'informations importantes.

24. **M. Arriola Ramírez** (Paraguay) demande comment le Département prévoit de répondre à la

demande en constante augmentation de contenu en langue espagnole sur les activités des Nations Unies.

25. **M^{me} Smale** (Secrétaire générale adjointe à la communication) dit que les contraintes budgétaires rendent beaucoup plus difficiles les efforts fournis par le Département pour respecter son ferme engagement en faveur du multiculturalisme. L'augmentation de budget demandée par le Département n'a pas été accordée, et un certain nombre d'États Membres exigent que toutes les mesures prises pour améliorer les offres multilingues soient financées avec les ressources existantes. Par conséquent, il est nécessaire de moderniser les technologies afin de pouvoir diffuser des contenus des Nations Unies au plus grand nombre de personnes possible dans leurs langues respectives. Les services en hindi lancés au début de l'année montrent à quel point le Département est déterminé à diffuser des contenus multilingues.

26. Malgré l'insatisfaction compréhensible du représentant algérien qui a le sentiment de recevoir la même réponse chaque fois qu'il exprime une préoccupation, elle assure que le Département réfléchit activement au meilleur moyen de présenter ses offres, en intégrant le plus possible de langues et de sujets. Elle remercie le représentant soudanais qui a souligné à quel point il est important de donner des informations exactes et de servir la cause de la paix en le faisant calmement et dans le respect.

27. Le Département a pris note de l'augmentation croissante du public hispanophone et fera tout ce qui est en son pouvoir pour répondre à cette demande, en choisissant des sujets qui intéressent les hispanophones et en renforçant ses contenus en espagnol.

28. **M^{me} Jiang** (Département de l'information) dit qu'elle se réjouit de l'intérêt porté aux communiqués de presse du Département, publications très appréciées des délégations depuis plusieurs années. Elle remercie également les représentants qui signalent les erreurs figurant dans les communiqués de presse et que le Département traite avec un grand sérieux. Le précieux soutien et le regard critique des États Membres permettront au Département d'améliorer encore son travail à cet égard. Les communiqués de presse sont rédigés par des attachés de presse extrêmement professionnels qui travaillent dans des conditions très difficiles et font parfois des erreurs. Cependant, les communiqués de presse ne sont pas les comptes rendus officiels des séances, ils résument simplement l'essentiel de ce qui a été dit lors d'une réunion.

29. **M. Abbani** (Algérie) dit que, même si les communiqués de presse ne sont pas les comptes rendus officiels des séances, les informations qu'ils donnent

ciblent l'opinion publique et sont utilisées par les médias. Leur utilisation abusive nuit véritablement à l'objectivité, à l'impartialité, à la transparence et à l'indépendance du système des Nations Unies en général et du Département en particulier. En outre, la publication systématique de communiqués de presse avec des grands titres qui ne rendent pas compte de l'intégralité des débats ne peut pas être qualifiée de simple erreur. La solution à apporter à ce problème ne nécessite pas des ressources ou un effort particulier ; il suffit de donner des instructions aux auteurs des communiqués de presse pour qu'ils fassent leur travail de manière à rendre fidèlement compte du déroulement d'une séance, au lieu de choisir des grands titres qui expriment leurs opinions personnelles, risquant ainsi d'influencer inconsidérément le public cible.

30. **M. Verdier** (Argentine) dit que le changement de nom du Département, qui sera rebaptisé Département de la communication globale, aura de profondes incidences, à savoir que le Département et le Secrétariat cesseront d'être la seule source d'informations définissant l'image de l'Organisation dans le monde. Les acteurs, en nombre croissant, qui jouent un rôle dans la perception des activités de l'Organisation vont des organismes des Nations Unies aux États Membres, en passant par les organisations spécialisées et les médias privés, leurs échanges étant facilités par la technologie moderne. La nature de plus en plus collective de la communication sur les Nations Unies est une évolution positive.

31. Sa délégation apprécie le rôle joué par le Secrétariat pour faciliter l'échange de meilleures pratiques entre les attachés de presse des États Membres. Avec le changement d'orientation qui est en cours, le Département endosse une responsabilité accrue en tant que producteur de contenus essentiels ; il est plus important que jamais de produire des contenus impartiaux et multilingues au moins dans les six langues officielles, afin de toucher un public mondial. Dans ce contexte, il souligne la nécessité de continuer à encourager le multilinguisme. Dans un paragraphe adopté par le Comité de l'information en mai dernier, le Comité est reconnu comme étant le principal organe subsidiaire chargé de faire des recommandations relatives aux activités du Département, en prenant en compte le multilinguisme qui est l'une des priorités de sa réforme. Il demande des informations supplémentaires sur la manière dont, concrètement, la réforme du Département pourra favoriser le multilinguisme de la communication.

32. **M. Simon-Michel** (France) dit qu'opposer le multilinguisme, qui est une priorité pour un grand nombre de délégations, à la prise en compte des

ressources existantes établit une fausse dichotomie. Même s'il est évident que les ressources existantes doivent être prises en compte, il appartient au Département de remanier son plan de communication de manière à ce que les publications soient conçues pour être multilingues, plutôt que de les publier pour ensuite essayer de les faire traduire dans les autres langues à la toute fin du processus. Rien ne l'oblige à produire les communications d'emblée en une seule langue.

33. **M. Aleksaev** (Fédération de Russie) dit qu'à la quarantième session du Comité de l'information, plusieurs délégations se sont dit préoccupées par l'interruption de l'accès aux archives du Conseil économique et social et des réunions de l'Assemblée générale, et par l'arrêt de la publication des métadonnées des réunions dans toutes les langues officielles des Nations Unies. Les recommandations ont été réitérées et ajoutées à un projet de résolution sur les politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information. Il demande si une date limite a été fixée pour le traitement de cette question.

34. **M. Halfaoui** (Maroc) dit que sa délégation se félicite de l'action du Département et du rôle qu'il joue pour informer le public sur les activités des Nations Unies. La neutralité et le professionnalisme dont le Département fait preuve lorsqu'il couvre les sessions de la Commission sont louables. Les limites auxquelles il se heurte sont compréhensibles. Il espère que la réforme entreprise par le Département contribuera à promouvoir les travaux de l'Organisation.

35. **M^{me} Smale** (Secrétaire générale adjointe à la communication) dit que le Département avance à grands pas vers l'adoption de ses initiatives pour 2018 et 2019 au titre du programme de réforme, qui accorde une place prépondérante au multilinguisme considéré comme un élément fondamental dans chacun de ses 14 axes de travail. Malgré l'énorme défi que représentent ses moyens financiers limités, le Département reste déterminé à satisfaire les besoins des délégations tout en maintenant la qualité de ses offres existantes.

36. **M. Nasser** (Département de l'information) dit que les activités du Département visant à promouvoir une culture de la paix, en même temps que ses efforts visant à susciter des actions concertées en faveur des objectifs de développement durable et de la lutte contre les changements climatiques, englobent un certain nombre d'activités de célébration du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En outre, le Département organise des manifestations pour célébrer la Journée internationale de la tolérance et la Journée internationale de la paix

pour laquelle il collabore avec des associations modèles pour les Nations Unies partout dans le monde.

37. **M^{me} Jiang** (Département de l'information) dit que le Département de la gestion et le Bureau de l'informatique et des communications ont été chargés de conserver les documents audiovisuels. Le Département de l'information publie les réunions qui sont diffusées sur le Web, pas comme des archives officielles des débats mais uniquement pour les accès à la demande. Par conséquent, les vidéos plus anciennes et rarement visionnées sont supprimées, ce qui permet au Département de ne pas dépasser son budget pour le stockage en ligne. Même si son département a fourni des archives audiovisuelles officielles à la demande à des délégations ou des médias ayant des demandes spécifiques, une réduction de budget de plus de 4 millions de dollars l'a empêché de fournir le même service que l'année précédente, à savoir conserver les métadonnées dans toutes les langues officielles. Il a réussi à obtenir des ressources supplémentaires lors du débat de haut niveau de la présente session de l'Assemblée générale pour couvrir les séances plénières et publier les métadonnées consultables dans toutes les langues officielles. Malheureusement, cet effort exceptionnel ne pourra pas être pérennisé à cause de la poursuite des réductions budgétaires.

38. **M. Aleksaev** (Fédération de Russie) dit que sa délégation remercie le Département pour ses tentatives de conservation, dans plusieurs langues officielles, des métadonnées sur des réunions spécifiques des Nations Unies diffusées sur le Web, ce qui permet aux utilisateurs de lancer des recherches sur des documents spécifiques sur le site Web. Actuellement les métadonnées ne sont disponibles qu'en anglais. Cependant, lors d'une consultation informelle organisée cette année, il a été affirmé que le Département avait réussi à résoudre le problème et la préoccupation générale au sujet de la conservation des métadonnées dans toutes les langues officielles a été exprimée.

39. **M^{me} Smale** (Secrétaire générale adjointe à la communication) dit qu'elle se souvient de la consultation informelle mentionnée par le représentant de la Fédération de Russie. Le Département, qui cherche une solution appropriée et équitable, prendra en compte la demande portant sur les métadonnées dans toutes les langues officielles, mais il ne peut pas promettre de rétablir le niveau de service précédent faute de garantie concernant son financement.

40. **M. Mahfouz** (Égypte), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le Groupe apprécie les efforts de sensibilisation et les campagnes de communication entreprises par le Département pour

mieux faire connaître les accords marquants adoptés récemment et d'autres questions relatives au développement durable. Le Département doit continuer de diffuser des informations concernant les changements climatiques, la migration et les réfugiés, la lutte contre le terrorisme, la maintien et la pérennisation de la paix, la question de la Palestine et d'autres problèmes mondiaux pressants. En outre, le Département doit couvrir, dans des conditions d'égalité, tous les sommets, toutes les conférences internationales et toutes les réunions de haut niveau convoqués par l'Assemblée générale.

41. Le Groupe réaffirme l'importance du multilinguisme qui est l'un des principaux facteurs de promotion de l'unité et de l'entente internationale, et qui contribue à la réalisation des objectifs des Nations Unies, à la promotion, la protection et la préservation de la diversité des langues et des cultures, et à l'amélioration de l'efficacité, des résultats et de la transparence des activités de l'Organisation. Le Groupe reste préoccupé par les disparités dans l'utilisation des langues officielles dans les documents d'information des Nations Unies, même s'il reconnaît que des progrès ont été faits dans ce domaine. Le Département doit poursuivre ses efforts en vue de réduire l'écart existant et de mettre fin aux disparités d'utilisation des langues entre les communiqués de presse des réunions des Nations Unies. Le Groupe rend hommage aux centres d'information des Nations Unies qui diffusent des informations sur les activités de l'Organisation dans les six langues officielles et dans des langues locales. Le Département doit continuer à appuyer et renforcer les centres d'information, en lui fournissant aussi bien du personnel que des équipements.

42. L'importance des moyens de communication modernes actuellement proposés au public mondial est indéniable, mais nous devons continuer d'utiliser les médias traditionnels car la presse écrite, la radio et la télévision restent les principaux moyens de communication dans les pays en développement. En outre, il faut faire preuve de prudence pour empêcher toute utilisation inappropriée de l'information et toute diffusion d'informations incorrectes ou dénaturées. À cet égard, les Nations Unies doivent montrer l'exemple en respectant les normes d'exactitude, d'intégrité et de responsabilité les plus rigoureuses et en se conformant sans restriction à la Charte des Nations Unies et au droit international. De plus, des efforts doivent être faits pour empêcher l'utilisation des technologies de l'information et des communications d'une manière préjudiciable à l'un ou l'autre État et contraire aux principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États ainsi qu'aux règles

internationalement reconnues de coexistence civile entre les États.

43. **M. Escalante Hasbún** (El Salvador), s'exprimant au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), dit que les informations et les connaissances doivent contribuer au bien-être de l'humanité et à la recherche de la paix, de la coopération et de la solidarité entre les peuples, ainsi qu'au développement durable. Selon le rapport du Secrétaire général (A/73/288), la nécessité de réforme est évidente dans un contexte où le secteur de la communication évolue rapidement, et avec l'émergence des mégadonnées, des nouvelles technologies et de sources d'informations rivalisant entre elles. La CELAC soutient la réformes du Secrétaire général, qui doit être un processus ouvert à tous prenant en compte les opinions des États Membres. La réforme doit également prendre en compte les recommandations du Comité de l'information, plus particulièrement en ce qui concerne le multilinguisme, comme il ressort des résolutions pertinentes adoptées par consensus par l'Assemblée générale année après année.

44. La CELAC prend en considération les récentes campagnes de communication du Département de l'information sur les droits de l'homme et les questions sociales et de développement. Elle apprécie également ses efforts visant à mieux faire comprendre au public les objectifs et activités des Nations Unies. Malgré la spontanéité, la souplesse et l'énorme potentiel des communications électroniques, la fracture numérique alarmante entre les pays développés et les pays en développement montre toutefois que le Département doit continuer à utiliser les méthodes de communication traditionnelles, qui constituent une importante source d'information dans les pays en développement. Les centres d'information des Nations Unies, qui jouent également un rôle fondamental dans la diffusion du message de l'Organisation, auraient beaucoup à gagner d'un renforcement du soutien et de la coopération à l'échelle du système.

45. Il convient de respecter pleinement les libertés d'expression et de la presse, qui doivent s'exercer de manière responsable, conformément à la législation nationale et aux instruments des Nations Unies. En 2015, la CELAC a adopté une déclaration spéciale sur les mécanismes de gouvernance d'Internet, réaffirmant la nécessité de mettre en place un cadre de gouvernance d'Internet représentant les intérêts de tous les États indépendamment de leur niveau de développement et respectant les droits de l'homme, la souveraineté de tous les États et le droit de tous au respect de la vie privée. Les médias et les technologies de l'information et des communications devant être utilisés conformément au

droit international, notamment à la Charte des Nations Unies, la CELAC est préoccupée par les violations des fréquences radio, qui ne devraient servir que l'intérêt général. Elle rejette toute utilisation des technologies de l'information et de la communication en violation du droit international et des principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures, en particulier lorsque la cible est un État Membre.

46. Le multilinguisme étant inhérent à l'existence de l'ONU, celle-ci doit diffuser les informations dans le plus grand nombre de langues possible, y compris le portugais, le néerlandais et les langues autochtones. La CELAC est profondément préoccupée par le fait que les communiqués de presse quotidiens ne sont pas publiés dans les six langues officielles conformément aux nombreuses résolutions de l'Assemblée générale. Le Département doit élaborer une stratégie de publication des communiqués de presse quotidiens dans chacune des six langues officielles, en tirant partie de solutions novatrices pour y parvenir sans coûts supplémentaires. Les six langues officielles doivent être utilisées pleinement et équitablement dans toutes les activités du Département afin d'éliminer les disparités en faveur de l'anglais. À cette fin, le Département doit disposer des moyens nécessaires dans toutes les langues officielles et les ressources qui lui sont allouées doivent être réparties équitablement entre ces langues. Par ailleurs, le potentiel des médias sociaux et du site Web de l'ONU doit être davantage exploré, en recourant notamment aux statistiques sur le nombre de visiteurs par langue, ce qui doit également aider à la prise de décisions concernant les activités d'information et de vulgarisation. Bien qu'il convienne de se féliciter de la couverture en direct des réunions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité dans les six langues officielles, le Secrétariat doit trouver un moyen pour que les vidéos dans les six langues restent accessibles une fois les réunions terminées, notamment en réaffectant les ressources existantes si nécessaire. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour remédier au manque d'informations sur les travaux des principaux organes des Nations Unies dans chacune des six langues officielles. Dans ce contexte, la CELAC se félicite des efforts du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies pour assurer l'équilibre entre les langues et promouvoir davantage le multilinguisme.

47. La CELAC loue les efforts du Département pour permettre l'accès des personnes handicapées au site Web des Nations Unies et l'encourage à continuer de diffuser le plus largement possible les informations sur la décolonisation, notamment par la couverture des réunions du Comité spécial de la décolonisation. À une

époque où des millions de personnes ne peuvent pas bénéficier des avantages du développement rapide des technologies de l'information et de la communication, le principal défi consiste à déterminer comment transmettre le message des Nations Unies au public le plus large possible, en utilisant aussi bien des méthodes modernes que des méthodes traditionnelles. La CELAC s'attellera à relever ce défi en se fondant sur les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies.

48. **M. Arriola Ramírez** (Paraguay), s'exprimant au nom du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies, dit que le multilinguisme revêt une importance fondamentale car il favorise un véritable dialogue multilatéral et accroît l'efficacité et la transparence au sein de l'Organisation des Nations Unies. L'espagnol est une langue importante et le public hispanophone s'intéresse de plus en plus aux activités des Nations Unies. L'espagnol est la deuxième langue la plus parlée dans le monde et la plus communément utilisée dans les recherches sur le site Web des Nations Unies. L'augmentation des échanges en espagnol représente un enjeu, étant donné que les Nations Unies doivent s'adapter à des volumes de recherche plus importants et à un plus grand nombre d'interactions avec le public hispanophone partout dans le monde.

49. Le Groupe prend en considération les efforts du Département visant à fournir des documents et des services de qualité dans chacune des six langues officielles, mais il reste préoccupé par les disparités entre l'utilisation de l'anglais et celle des cinq autres langues. Étant donné que son site Web et ses pages et ses profils sur les réseaux sociaux sont les premiers points d'accès aux Nations Unies, les versions dans les différentes langues doivent avoir la même quantité et qualité d'informations, et être régulièrement actualisées. Les campagnes publicitaires mondiales doivent être multilingues dès leur conception afin de toucher le public le plus large possible. Les centres d'information des Nations Unies jouent un rôle important parce qu'ils utilisent les langues locales et adaptent les messages mondiaux au contexte local. La rationalisation de ces centres doit se faire au cas par cas.

50. Le Groupe se déclare une fois de plus préoccupé par les disparités persistantes entre les langues utilisées dans les communiqués de presse quotidiens, dans lesquels l'anglais et le français continuent d'avoir la priorité sur les autres langues officielles. Les communiqués de presse et les émissions diffusées sur le Web doivent être disponibles dans toutes les langues officielles.

51. Le Groupe se déclare satisfait de la réunion d'information organisée avec la Secrétaire générale

adjointe à la communication sur les changements mis en oeuvre dans le Département. Ces changements doivent prendre en compte les aspects des communications auxquels les résolutions de l'Assemblée générale donnent la priorité, en particulier dans le domaine du multilinguisme. Lors de la mise en oeuvre de ces changements, le multilinguisme ne doit pas seulement être préservé : il doit être renforcé.

52. **M^{me} Krisnamurthi** (Indonésie), s'exprimant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que l'ASEAN soutient les efforts du Département visant à créer des communications rapides, stratégiques et intégrées pour le système des Nations Unies. Les réformes doivent améliorer et rendre plus efficaces les activités des Nations Unies, afin de mieux communiquer sur ses valeurs et ses travaux avec un public plus large, en particulier dans les pays en développement. L'ASEAN se félicite des domaines considérés comme prioritaires par le Département pour 2018-2019, à savoir : la promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable ; le maintien de la paix et de la sécurité internationales ; le développement de l'Afrique ; la promotion des droits de l'homme, la coordination efficace des activités d'aide humanitaire, la promotion de la justice et du droit international, le désarmement, la lutte antidrogue, la prévention du crime et la lutte contre le terrorisme. Le Département doit mettre en lumière les opérations de maintien et de consolidation de la paix, étant donné que l'ONU réoriente ses activités de façon à mettre l'accent sur l'ensemble du processus de paix plutôt que sur le maintien de la paix uniquement. Tous les départements concernés des Nations Unies doivent œuvrer de concert pour faire prendre conscience des nouvelles réalités et des nouveaux défis auxquels sont confrontées les opérations de maintien de la paix et les missions de l'Organisation sur le terrain, ainsi que pour diffuser des informations concernant l'évolution récente des mesures de réforme en matière de paix et de sécurité.

53. Bien que les médias sociaux constituent un excellent moyen de faire connaître l'activité du Comité, il faut garder à l'esprit que tout le monde n'a pas accès à Internet. L'Organisation doit donc continuer d'utiliser la radio, la télévision et la presse écrite. En ce qui la concerne, l'ASEAN a élaboré un plan stratégique décennal pour l'information et les médias, qui couvre la période allant de 2016 à 2025, afin d'orienter le développement et la coopération dans le secteur de l'information et des médias dans la région.

54. Le Département doit contrer la montée de la désinformation en diffusant des informations exactes, fiables et à jour. Il doit continuer de fonctionner comme un messenger responsable des Nations Unies et

d'encourager la diffusion d'informations objectives sur les activités de l'Organisation. Représentant une région empreinte de diversité culturelle et linguistique, l'ASEAN appelle le Département à travailler avec les 59 centres d'information des Nations Unies non seulement dans les six langues officielles, mais également dans d'autres langues, le cas échéant, afin d'atteindre un public aussi large que possible. Le Département doit consacrer plus d'efforts à la régionalisation ou à la localisation du personnel afin de promouvoir la diversité dans la composition de ce dernier et la diversité des points de vue, et d'améliorer la participation des populations locales. L'ASEAN encourage également le Département à collaborer avec les bureaux régionaux des Nations Unies pour la traduction des publications dans les langues locales, de façon à inciter davantage de personnes à prendre part aux efforts et aux activités des Nations Unies.

55. **M^{me} Razafitrino** (Madagascar), s'exprimant au nom du Groupe des ambassadeurs francophones, dit que la diffusion d'informations aux peuples du monde en utilisant tous les moyens existants et dans les langues qu'ils comprennent est essentielle à l'exécution des tâches du Secrétariat et à la réalisation des objectifs communs. Étant donné que la langue influe sur les politiques, l'appropriation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par les pays est impossible sans multilinguisme à chaque étape de la mise en oeuvre. En outre, il est impossible d'exécuter les mandats confiés par le Conseil de sécurité sans prendre en compte les contextes, et plus particulièrement les langues, dans lesquels ils sont mis en oeuvre.

56. Le multilinguisme est le corollaire d'un multilatéralisme efficace. Tous les pays doivent bénéficier des mêmes chances de prendre part au débat et d'avoir accès à des informations transparentes dans les langues officielles et de travail de l'ONU, afin que l'Organisation puisse être vraiment comprise et acceptée par les pays hôtes et la société, en particulier par les jeunes. Le multilinguisme doit être systématiquement pris en compte dans toutes les activités d'information et de communication de tous les départements, et des mesures doivent être prises pour que toutes les langues officielles reçoivent le même traitement, y compris sur le site Web de l'ONU.

57. Bien que les technologies de l'information et des communications offrent des possibilités sans précédent qui permettent à l'Organisation d'élargir la portée de ses activités et de son message, les moyens traditionnels de communication restent indispensables pour éviter que ceux qui n'ont pas accès aux technologies modernes soient laissés pour compte. Le rôle de la Radio des

Nations Unies dans la diffusion de l'information dans les langues officielles et locales, en particulier dans les pays en développement, doit être renforcé. Le Groupe est conscient des contraintes financières du Secrétariat, et plus particulièrement du Département de l'information, et accueille favorablement les solutions proposées par le secrétariat de l'Organisation internationale de la Francophonie dont l'expertise de haut niveau pourrait permettre d'améliorer l'intégration du multilinguisme aux Nations Unies. Le Département doit préserver le budget alloué à la défense du multilinguisme. En travaillant de manière collective nous pouvons trouver des solutions qui n'exigent pas des ressources supplémentaires. Enfin, les États Membres doivent accorder une plus grande attention aux libertés d'information et d'expression, étant donné que l'indépendance, le pluralisme et la diversité des médias sont indispensables à la démocratie et à l'État de droit.

58. **M^{me} Beckles** (Trinité-et-Tobago), s'exprimant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que même si les technologies modernes et les réseaux de communication permettent de toucher un public plus large, ils créent également de nouvelles difficultés, en particulier la propagation d'informations trompeuses. Par conséquent, plus que jamais, l'ONU doit faire entendre sa voix, faire connaître ses travaux et faire sentir sa présence. Pour lutter contre la désinformation, l'ONU doit promouvoir activement ses principes et faire connaître les mesures qu'elle prend en faveur de la réalisation des objectifs de développement mondiaux. La CARICOM remercie donc le Département de l'information pour les efforts et les initiatives qu'il continue de déployer pour faire connaître le travail accompli par l'ONU au public le plus large possible.

59. L'ouverture reste essentielle pour que tous les individus soient tenus informés et participent au processus de réalisation des objectifs de développement durable. Tout doit être fait pour que les plateformes de communication existantes soient utilisées efficacement et pour trouver des moyens innovants de tirer parti des médias nouveaux et en constante évolution. Par conséquent, le Département doit chercher des mécanismes d'échange d'informations, en utilisant les médias traditionnels et modernes, afin de mobiliser les énergies de toutes les parties concernées, et plus particulièrement des jeunes, en faveur du développement durable. La CARICOM réaffirme la nécessité d'utiliser toutes les langues officielles dans les activités du Département, afin de supprimer les disparités entre l'utilisation de l'anglais et celle des cinq autres langues officielles.

60. La Communauté félicite le Département pour l'appui en matière de communication qu'il a fourni lors de plusieurs conférences internationales cette année, et l'encourage à continuer. Elle se félicite également des mesures prises par le Département pour organiser des activités de célébration de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Il est essentiel d'attirer l'attention sur le tragique héritage de la traite des esclaves, les progrès réalisés par les personnes d'ascendance africaine en termes de liberté et d'égalité, et les problèmes auxquels elles sont toujours confrontées.

61. La CARICOM apporte un solide appui au Centre d'information des Nations Unies pour la région des Caraïbes à Port of Spain, qui dessert 19 territoires anglophones et néerlandophones des Caraïbes. Elle loue l'aide en matière de communication fournie aux bureaux des Nations Unies qui apportent des secours d'urgence aux pays touchés par la saison cyclonique de 2017, et les efforts fournis pour améliorer la diffusion des informations sur les activités d'aide en cas de catastrophe naturelle et la sensibilisation aux changements climatiques. Elle accueille aussi favorablement les efforts du Centre pour diffuser des informations et soutenir les bureaux et les campagnes des Nations Unies en faveur des droits et de l'autonomisation des femmes. La CARICOM appelle à nouveau le système des Nations Unies à diffuser des informations sur les priorités des petits États insulaires en développement et les Orientations de Samoa.

62. Le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, notamment la fusion des centres d'information des Nations Unies et des bureaux des coordonnateurs résidents, permettra de faire des économies et d'améliorer l'efficacité. Il est important de veiller à ce que la transition ne compromette pas les progrès accomplis et n'élimine pas les outils de communication qui sont les plus efficaces pour la région. La Communauté espère que la fusion améliorera les services d'information. Enfin, la CARICOM souhaite poursuivre sa collaboration avec les Nations Unies et le Département pour faire connaître le travail de l'Organisation, en particulier dans les Caraïbes.

63. **M. Fialho Rocha** (Cabo Verde), s'exprimant au nom de la Communauté des pays de langue portugaise, dit que la diversité culturelle et le dialogue interculturel sont essentiels pour la réalisation du Programme 2030. En œuvrant en faveur de la diversité linguistique et culturelle du monde nous jetons les bases du dialogue, de l'information et de la communication, ce qui renforce le multilatéralisme au sein des Nations Unies. Le Département de l'information, rebaptisé Département

de la communication globale, est la pierre angulaire du système des Nations Unies pour la diffusion et la promotion du message de l'ONU partout dans le monde, dans les six langues officielles et bien d'autres langues. La Communauté aide fermement le Département à atteindre son objectif de diffuser des informations sur les Nations Unies en portugais et à utiliser une combinaison de plateformes de médias traditionnels et nouveaux. Le portugais est parlé par presque 300 millions de personnes dans le monde entier et de plus en plus utilisé sur les plateformes des médias sociaux de l'ONU.

64. La Communauté apprécie le travail accompli par les centres d'information des Nations Unies pour faire connaître les activités de l'Organisation aux populations locales dans leurs propres langues. Plus particulièrement, elle apprécie la création d'un portail Web multimédia interactif en portugais par le centre d'information de Rio de Janeiro destiné à l'équipe de pays en Angola et aux pays lusophones d'Afrique. La volonté du Département de se réformer dans un monde caractérisé par des mutations rapides et l'émergence de nouvelles technologies est louable.

65. La quatrième Conférence internationale sur l'avenir de la langue portugaise dans le système mondial se tiendra au Cabo Verde en 2019, et mettra l'accent sur la stature mondiale de cette langue et sa contribution au multilinguisme. Le Cabo Verde et les autres membres de la Communauté se réjouissent à la perspective de collaborer avec les Nations Unies et ses États Membres pour la réalisation de leur objectif commun d'améliorer les communications et l'information multilingues dans le monde.

66. **M. Van Den Akker** (Observateur de l'Union européenne), s'exprimant aussi au nom de l'Albanie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Monténégro et de la Serbie, pays candidats ; de la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association ; ainsi que de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine, dit que l'objectif du Département de la communication globale de moderniser son fonctionnement, d'accroître son impact et de renforcer le dialogue avec toutes les parties prenantes et les jeunes est louable.

67. Les activités de l'ONU suscitent un intérêt croissant, comme le montre l'augmentation du nombre de visiteurs sur le compte de l'Organisation dans les médias sociaux et sur son site Web d'actualités. Au sein de l'Union européenne, 24 langues différentes sont parlées, et l'UE se rend compte que le multilinguisme n'est pas seulement une valeur fondamentale des Nations Unies, mais également un outil essentiel de

responsabilité et de transparence. Le multilinguisme est source de difficultés opérationnelles, mais il est cependant nécessaire pour assurer l'ouverture, obtenir des appuis et promouvoir l'action. Il est également une condition préalable à un système véritablement multilatéral.

68. L'Union européenne se félicite des mesures de mobilisation des jeunes grâce à des activités éducatives, à l'initiative Impact universitaire et à la participation globale des jeunes, car elles ont permis de les sensibiliser sur leurs besoins et leurs droits. Elle se félicite aussi des activités menées par l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et son équipe dans ce domaine, et encourage la création d'autres partenariats avec des étudiants et des universitaires, y compris dans le cadre du fameux programme d'échange d'étudiants ERASMUS+. L'établissement de partenariats public-privé est essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable, et l'économie verte offre des opportunités commerciales attrayantes au secteur privé. Les efforts du Secrétariat pour travailler en partenariat avec diverses organisations, y compris la société civile, sont louables.

69. Le système des Nations Unies doit donner la preuve de sa volonté de réformer à la communauté internationale, en mettant plus l'accent sur les communications mondiales à tous les niveaux. Le Département doit accorder toute l'attention nécessaire aux travaux du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique, qui constitue une plateforme de dialogue à l'ère du numérique unique en son genre. L'innovation technique est vitale pour aider les pays à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris. Les communications mondiales ont un rôle à jouer pour répondre aux enjeux en matière de sécurité, d'équité, d'éthique et de droits de l'homme à l'ère du numérique, et exploiter le potentiel qu'offre la technologie, tout en se protégeant contre ses risques.

70. Toutes les couches de la société sont concernées par le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels, et l'Union européenne se félicite de l'engagement personnel du Secrétaire général dans la lutte contre ces fléaux. Elle soutient ses efforts en faveur de la parité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, et accueille favorablement la création d'une équipe spécialisée au sein du Bureau des services de contrôle interne, qui s'occupe plus particulièrement des enquêtes concernant les affaires de harcèlement sexuel, y compris en accélérant le traitement des plaintes.

71. Le Département doit continuer à rendre hommage aux victimes de violations des droits de l'homme et à œuvrer en faveur d'une culture dans laquelle de telles

horreurs ne se reproduiront jamais plus. Les libertés d'expression, d'information et de la presse, de plus en plus menacées à travers le monde, doivent jouer un rôle essentiel dans la société actuelle car elles constituent la base de la démocratie participative. Les journalistes et les professionnels des médias doivent être protégés afin qu'ils puissent travailler sans crainte d'être victimes d'intimidation, de harcèlement, d'arrestations et de poursuites judiciaires injustifiées.

72. **M. Verdier** (Argentine) dit que le monde est témoin de l'émergence d'un nouveau monde de la communication marqué par la généralisation des médias sociaux et l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle pour offrir aux utilisateurs des contenus personnalisés en fonction de leurs centres d'intérêt. Même si toutes les ramifications de cette évolution ne sont pas encore visibles, l'Organisation doit les prendre en compte dans ses stratégies de communication afin de transmettre son message à un public croissant mais de plus en plus varié et segmenté.

73. Le Département de l'information doit continuer à diffuser des informations fiables et neutres, et intégrer de nouveaux outils et formats dans sa stratégie, sans perdre de vue la fracture numérique persistante entre les pays développés et les pays en développement, et au sein de chaque région. Le Département a besoin de réformes urgentes, et les États Membres doivent orienter les changements proposés par le Secrétariat. À cet égard, sa délégation rappelle que le Comité de l'information est le principal organe chargé de faire des recommandations sur les travaux du Département.

74. Le Département doit passer d'une culture axée sur la traduction, où l'anglais est considéré comme la langue principale, à une approche véritablement multilingue tenant compte des spécificités de toutes les langues à tous les stades de la communication. L'espagnol est de plus en plus utilisé dans les recherches sur le site Web de l'ONU et dans les médias sociaux, et cela fait un grand nombre d'années que cette langue est la deuxième la plus utilisée dans ces contextes. Or, les informations ne sont souvent disponibles que dans une ou deux langues officielles, et le Département n'a pas répondu à la demande croissante de contenus en espagnol. Les ressources doivent être réaffectées de manière à ce que les six langues officielles bénéficient du même traitement.

75. Même si les communiqués de presse quotidiens ne sont pas des comptes rendus officiels des débats, ils constituent souvent le seul moyen de garantir la transparence, la responsabilité et la mémoire institutionnelle. Le Département doit donc continuer d'assurer leur publication rapide, tout en veillant à

l'exactitude des informations qu'ils contiennent. Rien ne justifie que les communiqués de presse ne soient disponibles qu'en français et en anglais, compte tenu en particulier du mandat renouvelé de l'Assemblée générale de respecter l'équilibre entre les six langues officielles. Sa délégation est également préoccupée par le fait que les fichiers audio et vidéo des réunions de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et de leurs organes subsidiaires ne sont pas disponibles dans les six langues officielles, et elle demande au Secrétariat de les restaurer.

76. Sa délégation renouvelle son soutien aux centres d'information des Nations Unies, et plus particulièrement au centre de Buenos Aires pour sa campagne Carton rouge au travail des enfants et ses campagnes contre la violence à l'égard des femmes. Elle met en avant les travaux du centre d'information espagnol, seul site Web qui recueille des contenus multimédia en espagnol. Ce centre diffuse des documents en espagnol sur les travaux des Nations Unies, ainsi que d'autres contenus correspondant aux centres d'intérêt des publics hispanophones.

77. **M. Castañeda Solares** (Guatemala), rendant hommage au travail accompli par le Département de l'information, dit que le besoin de réforme est clair. Le Département doit créer des communications plus rapides, stratégiques et intégrées afin que chacun reçoive les messages diffusés par les Nations Unies via les médias traditionnels et nouveaux dans la langue qu'il comprend. Ces changements accompagnent le remplacement du nom du Département par Département de la communication globale.

78. Le multilinguisme est vital pour informer efficacement le public sur les travaux des Nations Unies, et l'équilibre doit être respecté entre les six langues officielles, et pas seulement entre les deux langues de travail du Secrétariat, aussi bien dans la création que dans la diffusion des documents d'information. Une meilleure intégration du multilinguisme dans les activités d'information et de communication des Nations Unies renforcera l'efficacité, le principe de responsabilité et la transparence de l'Organisation. La quantité et la qualité des informations sur les sites Web doivent être les mêmes dans toutes les langues officielles, et le Département doit utiliser les réseaux sociaux dans toutes les langues officielles.

79. La délégation guatémaltèque reconnaît l'intérêt d'utiliser les nouvelles technologies pour diffuser les objectifs des Nations Unies, mais souligne que les moyens de communication traditionnels, notamment la radio et la presse écrite, ne doivent pas être abandonnés.

Elle se déclare une fois de plus préoccupée par le fait que les communiqués de presse quotidiens ne sont toujours pas publiés dans les six langues officielles. Enfin, elle se félicite de l'étroite collaboration entre le Département et le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions, le Département des affaires politiques et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix pour renforcer les activités de communication en ce qui concerne les principaux problèmes en matière de paix et de sécurité auxquels le monde est confronté.

80. **M. Tongrod** (Thaïlande) dit que lorsqu'elle est efficace et stratégique, la communication contribue fortement à la crédibilité, à la pertinence et à l'efficacité des Nations Unies, et que cela doit être le but ultime de la réforme du Département de l'information. Le multilinguisme améliore la transparence et la responsabilisation des Nations Unies en permettant au public de mieux connaître, comprendre et soutenir les travaux de l'Organisation. Par conséquent, le Département doit poursuivre ses efforts en faveur du multilinguisme, en particulier par la diffusion d'informations dans les langues locales. À cet égard, la délégation thaïlandaise apprécie que le site Web et les divers comptes des Nations Unies sur les réseaux sociaux soient consultables en thaï.

81. Une communication efficace et stratégique permet à la fois de promouvoir et de produire des résultats. L'évolution du paysage médiatique offre des possibilités sans précédent, en particulier l'utilisation de plateformes de médias sociaux, et peut aider les Nations Unies en renforçant la participation et en influençant les idées. Toutefois, il convient de continuer d'utiliser les médias traditionnels, car ce sont toujours les principaux moyens de communication dans une grande partie des pays en développement. L'élaboration d'un plan de communication clair et intégré sera donc bénéfique à tous les organismes des Nations Unies. Il importe en outre que les informations diffusées soient exactes, bien structurées et communiquées en temps utile. La création d'un tel contenu exige une étroite coordination, un contrôle adéquat et une formation adaptée pour prévenir la propagation de fausses informations.

82. L'incident de la grotte de Tham Luang a fait la démonstration du pouvoir des médias sociaux et de la technologie numérique : grâce à une couverture fidèle et efficace en temps réel de cet incident, toute aide et assistance technique a pu parvenir rapidement à l'équipe de secours. Cette histoire témoigne du pouvoir d'un engagement collectif et de la technologie moderne face à des défis de grande ampleur.

La séance est levée à 13 heures.